

COMMENT L'ÉLECTRICITÉ IMPACTE LE BUDGET DES MÉNAGES *au Luxembourg*

**Éclairage, objets connectés, télétravail, paiements sans contact...
L'électricité est un poste de dépense incontournable pour les ménages luxembourgeois. Si les aides de l'État atténuent encore la pression en 2026, la transition vers une plus grande autonomie (individuelle et nationale) et une consommation plus sobre s'imposent comme une nécessité économique et écologique.**

Rédaction : **Marc Auxenfants**

Des tarifs toujours à la hausse

Comment est calculé le prix de l'électricité ? Il comprend le prix de l'énergie électrique (prix du marché), les tarifs d'utilisation des réseaux, la contribution au mécanisme de compensation, la taxe « électricité » et la TVA. Alors que la précarité énergétique touchait 4,1 % des foyers luxembourgeois en 2024, selon le Statec, l'électricité reste un poste budgétaire important pour les individus et les entreprises, malgré les aides étatiques. « En 2026, un ménage moyen consomme environ 3 900 kWh par an, soit en moyenne 1 006 euros, après intervention de l'État », explique la Chambre des députés. « Sans ces ajustements, la note aurait atteint 1 322 euros, soit une hausse de 23,9 % par rapport à 2025 ».

En 2025 déjà, les coûts des réseaux électriques avaient connu une hausse de 11 % en moyenne, qui avait fortement impacté la facture électrique. La subvention étatique de 150 millions d'euros allouée aux coûts de réseaux électriques prévue pour 2026, réduira-t-elle la facture ? La mesure permettra de « protéger les ménages d'une explosion des prix de l'énergie, d'offrir un tarif d'électricité compétitif aux ménages et aux entreprises et d'encourager l'électrification », répond la Chambre des députés.

Une dépendance nationale totale

En 2024, la consommation totale du pays était de 6 197 GWh (Gigawattheures), selon l'Institut de régulation luxembourgeois (ILR), soit une hausse de 2,06 % (ou 125 GWh) sur un an. La majorité de la consommation provient des réseaux électriques (5 997 GWh), le reste est issu de l'autoconsommation des clients (200 GWh). Et aujourd'hui, le Luxembourg demeure largement dépendant de l'étranger en matière d'approvisionnement électrique : seulement 24 % de la consommation nationale est produite localement ; le reste est importé d'Allemagne et de Belgique.

Objets connectés : intelligents, mais vulnérables et énergivores

Les objets connectés alourdissent nos factures. Maisons, appareils électroménagers, thermostats, enceintes, véhicules connectés... Ils sont désormais ancrés dans nos vies. Leurs logiciels, capteurs et technologies permettent de collecter et d'échanger des données via Internet, d'analyser des informations sans intervention humaine directe.

Et s'ils optimisent et facilitent notre quotidien, ils posent toutefois

des défis majeurs pour notre sécurité et la confidentialité de nos données. Insuffisamment sécurisés, protégés par des mots de passe faciles à « casser », la plupart de ces équipements et de leurs connexions wifi peuvent présenter des vulnérabilités non sans risques, comme leur piratage ou le vol des informations personnelles qu'ils contiennent. Ils sont le maillon faible de notre environnement numérique.

“
En 2026,
un ménage moyen
consomme environ
3 900 kWh par an,
soit en moyenne
1 006 euros, après
intervention de l'État.
”

Autre défi, leur consommation passive : un appareil électrique éteint n'est pas forcément hors tension. Et en mode veille, il continue de consommer de l'énergie. « Pour un foyer moyen (deux adultes et un enfant), la consommation liée aux veilles représente entre 80 et 150 euros par an, soit environ 10 à 15 % de la facture d'électricité », selon l'Agence française de la transition écologique (Ademe). Ce montant dépend aussi du nombre d'appareils branchés en continu et de leur efficacité énergétique ».

Véhicules : la lente (r)évolution du parc électrique

L'électromobilité est un des principaux axes de la transition énergétique. Redessine-t-elle déjà le paysage électrique

luxembourgeois ? En 2025, le parc automobile roulant du pays comprenait 12,7 % de voitures électrifiées (8,7 % de voitures 100 % électriques et 4 % de véhicules hybrides rechargeables), selon la Fédération des distributeurs automobiles et de la mobilité (Fedamo) et la Société nationale de circulation automobile (SNCA). Pour la première fois cette année, les nouvelles immatriculations full électriques (12 664 unités) ont dépassé celles des véhicules thermiques (12 248 unités). Des chiffres toutefois encore très loin des 49 % d'électromobilité à l'horizon 2030, fixés par le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat du Luxembourg (PNEC).

Pour la Fondation Idea, « les primes actuelles à l'électromobilité fonctionnent, mais doivent s'accompagner de mesures plus ambitieuses pour accélérer l'électrification du parc automobile ».

Si les aides à l'achat sont efficaces, leur effet reste limité : « Car la politique luxembourgeoise est aujourd'hui fortement centrée sur la "carotte", tandis que les mesures dissuasives restent limitées », estime le think tank de la Chambre de commerce. Pour accélérer la transition, ce dernier propose notamment « un leasing social, de déduire la prime directement à l'achat, de déployer des zones à faibles émissions ou un péage urbain modulé, d'adapter la fiscalité automobile. » Il suggère aussi de poursuivre l'incitation et d'oser les mesures structurelles, rappelant qu'au-delà de l'électrification, « la problématique de la mobilité au Luxembourg est plus globale : congestion, besoins des frontaliers, aménagement du territoire, report modal, qualité de l'air... ».

Photovoltaïque : vers plus d'autonomie ?

Face à la hausse des prix, toujours plus de ménages optent pour

l'autoconsommation solaire individuelle ou collective, via le partage de l'énergie produite localement à l'échelle d'une copropriété, d'un quartier ou d'une commune. L'État luxembourgeois encourage ces initiatives à travers un cadre fiscal et technique avantageux, par les aides « Klimabonus » (jusqu'à 62,5 % de remboursement pour les installations en autoconsommation), par des subventions communales, et en autorisant la revente du surplus d'énergie solaire.

Une installation solaire de 6 à 10 kWc produit suffisamment pour couvrir entre 30 % et 50 % de la consommation annuelle d'une maison individuelle. Son coût initial se situe souvent entre 10 000 et 20 000 euros hors subventions. Et son retour sur investissement est estimé à 6-12 ans, compte tenu de l'énergie consommée, mais aussi des aides étatiques et du niveau général des prix de l'électricité.

Depuis janvier 2026, l'aide étatique « Klimabonus Wunnen » est directement déduite de la facture finale par l'installateur. Cette nouvelle mesure permet aux particuliers de profiter de la subvention sans devoir attendre le versement par l'État. « Le dispositif a pour objectif de faciliter l'accès au photovoltaïque pour les ménages et copropriétés en réduisant l'investissement initial », explique le gouvernement. « C'est une mesure concrète, qui rend la transition énergétique plus accessible à tous ».

L'autoproduction, les équipements moins énergivores et les subventions d'État contribueront-ils à réduire le prix de l'électricité ? Pas sûr ! Selon une récente étude de l'Ademe, l'accroissement de l'offre de services numériques, l'usage toujours accru de l'intelligence artificielle et de la blockchain entraîneraient une hausse inévitable (jusqu'à sept fois) de la consommation d'électricité des centres de données. La sobriété énergétique attendra. ▀